

LA FONCTION EMPLOYEUR DANS UNE ORGANISATION AUTOGÉRÉE

Le paradoxe de la "fonction employeur" dans les structures autogérées est notable : **obligation légale, comment la mettre en œuvre dans une entreprise où les associé-es sont tous co-employeurs ?** Qui a le pouvoir d'exercer cette fonction et d'ailleurs que recouvre-t-elle précisément ?

Ces deux jours vous permettent d'acquérir le **socle des connaissances juridiques** nécessaires à la gestion des ressources humaines : contrats de travail, congés payés, durée légale du travail... En mêlant **apports juridiques, exemples pratiques et échanges** sur les situations des participant-es, cette formation a l'ambition de vous outiller pour rendre le droit à la fois intelligible et applicable dans vos structures.

Sont également abordées les thématiques des entretiens individuels, du plan de formation et de la gestion de conflit, autant d'éléments au cœur des questions d'organisation des ressources humaines mais aussi plus largement d'une gouvernance sans hiérarchie.

CONTENU

1/ Les obligations et prérogatives de l'employeur dans une organisation démocratique

- Connaissances des obligations et pouvoirs de la fonction employeur
- Les enjeux d'une organisation horizontale, entre hiérarchie, subordination et démocratie

2/ L'appréhension de son environnement juridique

- Les sources du droit du travail
- La mise en place d'une veille juridique

3/ La mise en œuvre et la gestion du contrat de travail

- Le contrat de travail : de l'embauche à la rupture
- La gestion des congés payés et absences

4/ Vers une gestion plus humaine des salarié-es

- L'échelle des sanctions en droit du travail et une approche revue de la discipline
- Les différents types d'entretiens salariés dans une organisation plus démocratique
- La question de la formation : quelle organisation en interne ?
- Éléments de réflexion pour une politique salariale plus équitable

OBJECTIFS

- Identifier les obligations légales liées à la fonction employeur et ses spécificités dans une organisation autogérée
- Se repérer dans l'arsenal juridique lié à la gestion administrative du personnel dans une petite entreprise
- Définir son organisation ou des axes d'amélioration
- Réaliser une veille en matière de droit du travail
- Développer les aspects plus larges de la gestion des ressources humaines : entretiens, plan de formation, gestion de conflits.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne des temps de présentation théorique, des partages d'expériences et des exemples d'applications à des situations réelles, ainsi que des discussions autour des problématiques des participant-es.

ÉVALUATION ET SUIVI

- Auto-évaluation
- Bilan oral et collectif
- Bilan écrit et individuel

FORMATRICE



JULIE DAMON-LEYDIER

Actuellement responsable administrative et financière du Grenade, Julie a assuré la gestion économique et financière de plusieurs coopératives du groupement, notamment les bar-restaurants Court-Circuit et Bieristan.

Au sein du Grenade, elle appuie les coopératives membres dans leur pilotage économique et forme de nombreux entrepreneur-euses à la construction et à la tenue d'outils de pilotage adaptés et efficaces.

100%
de nos stagiaires
très satisfaits ou satis-
faits
par cette formation



MODALITÉS

DATES : à retrouver sur www.le-grenade.fr

LIEU DE FORMATION : dans une salle adaptée à la formation, à Lyon ou Valence.

PUBLIC : personnes ayant en charge tout ou partie de la gestion administrative du personnel dans leurs entreprises.

Prérequis : aucun.

FORMAT : 2 journées en présentiel, de 9h à 17h, soit 14 heures de formation.

ACCESSIBILITÉ : cette formation peut être adaptée aux besoins des personnes handicapées. Faites-nous part de votre situation et de vos besoins, lors de votre prise de contact.

PRÉ-INSCRIPTION (dans un délai maximum de 2 semaines avant chaque session) : <https://forms.gle/NrB8Ws7En3eNjxT9>

TARIFS :

> **850€** (nets de taxes) si prise en charge (OPCO, employeur, etc.)

> **Participation libre et consciente**, si financement personnel.

FINANCEMENT :

Nos actions sont éligibles aux dispositifs de financement de la formation professionnelle continue (OPCO, FAF...) ou de France Travail.

PARTICIPER À PLUSIEURS :

*Plus de 2 personnes de votre structure sont intéressées par cette formation ?
Nous pouvons organiser cette formation sur-mesure à un tarif adapté.
Contactez-nous !*

CONTACT :

polepresta@le-grenade.fr

07 69 50 60 22